



Poursuivre et intensifier la communication auprès du jeune public

Cadre de restitution : Contrat d'objectif territorial

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE

Communauté d'Agglomération du Muretain

8bis Avenue Vincent Auriol

Bp40029

www.agglo-muretain.fr



OPTIGEDE

Administrateur

ADEME

administrateur.optigede@ademe.fr

Mots-clés: Espace privé MENAGE, PREVENTION DES DECHETS, CAMPAGNE D'INFORMATION,, EDUCATION ENVIRONNEMENTALE, DECHETERIE

CONTEXTE

Description du contexte de l'action:

La Communauté d'Agglomération du Muretain (CAM) est une jeune intercommunalité, dynamique et attractive, grâce à sa proximité avec la capitale régionale, Toulouse. De fait, le territoire Muretain attire de nombreux jeunes couples, avec bien souvent, des enfants scolarisés dans les structures scolaires du territoire communautaire.

Cette caractéristique démographique a amené la Direction Environnement de la CAM à développer un programme d'animation grand public avec des actions spécifiques en direction du jeune public. Celui-ci est connu pour être réceptif aux messages concernant les déchets et leur recyclage ainsi que d'une façon plus large, la préservation de l'environnement. Le jeune public est de plus un intermédiaire précieux pour atteindre la population adulte, parents ou proches, encore trop réticents ou désengagés par rapport aux gestes du tri.

Par une communication appropriée et renforcée auprès des jeunes générations, et au-delà, du grand public, l'enjeu est :

- d'optimiser le tri sélectif,
- d'améliorer la valorisation des matériaux et leur recyclage.

En 2010, l'effort est porté sur les jeunes issus de résidences ou d'ensembles collectifs ainsi qu'auprès des collégiens et des lycéens.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Objectifs généraux:

Les objectifs des actions de communication en amont sont à terme :

- la diminution des quantités des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) collectées
- l'amélioration des taux de captage des matériaux recyclables et des résultats de la collecte sélective.

Il s'agit dans un premier temps de sensibiliser un maximum d'enfants :

- au respect de l'environnement et à la notion de développement durable,
- à l'importance du recyclage et de la valorisation des déchets, pour économiser les ressources naturelles non renouvelables.

Résultats quantitatifs:

Animations estivales en centre de loisirs :

154 enfants de 3 à 12 ans sensibilisés (jeux autour des 5 sens, nettoyage de sites naturels...)

Compostage domestique : visite d'un centre de stockage de déchets ultimes, d'une chaîne de tri, etc.

- Résultats (hors animations scolaires classiques) : près de 394 enfants sensibilisés

> 53 interventions en classe menées soit près de 1 347 enfants sensibilisés sur l'année scolaire 2008/2009

- 6 interventions extérieures "grand public" : forums d'association, journées « Nettoyons la nature », événements municipaux divers, etc.

Gestion des déchets

- Matériaux secs recyclables :
- amélioration du taux de captage : + 4 % de tonnage
- amélioration de leur qualité : - 1 point de taux de refus de collecte
 - Déchets valorisables : réduction des tonnages collectés avec les ordures ménagères
 - Fraction résiduelle collectée : diminution du tonnage 1 %.
 - Apports en déchèteries : augmentation de + 6,7 %.

Résultats qualitatifs :

- Sensibilisation des enfants au devenir des déchets collectés au quotidien.
- Sensibilisation à la préservation, au quotidien, de l'environnement,
- Sensibilisation au geste du tri et au recours aux déchèteries :

> réhabilitation des équipements, réadaptation des horaires d'ouvertures, révision des supports de communication avec diffusion élargie via le nouveau site Internet.

> campagne de caractérisation des ordures ménagères résiduelles afin de produire une communication ciblée (verre, carton, textile).

- Multiplication et diversification des interventions
- Stimulation d'idées d'action en faveur de la protection de l'environnement (en particulier pour les écoles)

MISE EN OEUVRE

Planning:

Période 2007 – 2008

Les actions ont porté essentiellement sur :

- le renforcement des actions de communication déjà menées les années précédentes pour « entretenir le message »,
- le suivi et l'évaluation de l'efficacité des actions menées en fonction des variations de tonnage collecté,
- la mise en place d'actions plus élaborées avec des visites d'installations, des suivis et montages de projets environnementaux continus sur l'année scolaire,
- la mise en place de journées thématiques de sensibilisation à la protection de l'environnement.

Moyens humains :

3 ambassadeurs du tri (formés aux actions à destination du jeune public)

Moyens financiers :

1700 € pour l'acquisition des outils pédagogiques et la formation des ambassadeurs du tri

Moyens techniques :

Plusieurs outils pédagogiques dont Les Petits'z'ateliers (maternelles dès 5 ans)

Partenaires mobilisés :

- Eco-Emballages
- Education Nationale (Ecoles primaires et maternelles)
- Services de proximité aux familles de la CAM notamment les Directions de l'Action Educative et de la Petite Enfance
- Les coordinateurs de vie locale du territoire
- Autres associations ou institutions

VALORISATION

Facteurs de réussite :

Oui

Difficultés rencontrées :

Intensification des actions sur une même cible

Création d'une Semaine du développement durable pour les jeunes de 10 12 ans

Recommandations éventuelles:

Développer des collaborations étroites avec les communes pour des actions ciblées. Exemples :

- Interventions en « réunions de quartiers »,
- Participation à des événements à forte attractivité,
- Développement d'opérations « coup de poing »,
- Travail avec le monde associatif et les professionnels du territoire,
- Révision des supports de communication.

Pour les écoles :

- bien répartir les interventions pour que toutes les écoles puissent en bénéficier,
- prévoir éventuellement une fréquence de rappel (exemple tous les 2 ans).

DÉCOUVRIR L'ACTEUR SUR SINOE ®



[Découvrir](#)



Dernière actualisation de la fiche : **octobre 2019**

Fiche action réalisée sur le site : www.optigede.ademe.fr

Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.